

Maintien et actualisation des compétences AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

MAC APS

Présentation de la formation :

Stage obligatoire permettant le renouvellement de la carte professionnelle "Agent de Prévention et de sécurité".

Objectif : Maintenir ses compétences sur les aspects juridique d'intervention, opérationnelles générales et spécifiques avec la prévention des risques terroristes.

Prérequis :

Être titulaire de la carte professionnelle « agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage de moyens électroniques » encore valide, ou d'une autorisation préalable si la date de validité est dépassée.

Public : Toute personne devant renouveler sa carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité. La formation peut être effectuée dans les 24 mois précédant la date d'expiration de la carte professionnelle.

Compétences visées :

- ✓ Faire appliquer les règles de sécurité et le règlement du site
- ✓ Faire preuve de jugement
- ✓ Prévenir et désamorcer les conflits
- ✓ Sensibilisation au risque terroriste

Les moyens humains : Formateur-expert habilité par la branche sécurité.

Evaluation finale : Attestation de suivi de stage de maintien et actualisation des compétences pour les activités d'agent de prévention et de sécurité.

Le programme :

- **Module** « Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité » (04 heures)
- **Module** « Compétences opérationnelles générales » (07 heures)
- **Module** « Prévention des risques terroristes » (13 heures)
- **Module** « Principes de la République » (03 heures)

Durée : 27 heures

Effectif : 12 personnes maximum

Recyclages : tous les 5 ans

Délai d'accès - calendrier : En fonction du nombre de candidats. **Planning des sessions consultable sur :**
<https://tonnerre-formation.com>